

REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple - Un But - Une Foi

MINISTRE DES FINANCES  
ET DU BUDGET

# RAPPORT D'EXÉCUTION BUDGÉTAIRE

# 2024

Deuxième trimestre



Direction générale du Budget





REPUBLIQUE DU SENEGAL

-----  
*Un Peuple - Un But - Une Foi*

  
MINISTRE DES FINANCES  
ET DU BUDGET

# RAPPORT TRIMESTRIEL D'EXECUTION BUDGETAIRE

Deuxième trimestre 2024



Direction générale du Budget

Juillet 2024

## SYNTHESE DE LA SITUATION D'EXECUTION DU BUDGET AU DEUXIEME TRIMESTRE 2024

Le présent rapport est préparé en application de l'article 70 de la loi organique n° 2020-07 du 26 février 2020 relative aux lois de finances et publié conformément aux dispositions prévues au point 6.6 de l'annexe à la loi n° 2022-12 du 27 décembre 2022 portant Code de transparence dans la gestion des Finances publiques.

Il présente la situation d'exécution du budget de l'État du Sénégal à la fin du deuxième trimestre 2024 au regard des prévisions de la loi n°2023-18 du 15 décembre 2023 portant Loi de Finances initiale (LFI) pour l'année 2024 et des différents mouvements de crédits opérés sur la période. Le tableau ci-dessous récapitule l'exécution des recettes et des dépenses du budget général, conformément à la présentation générale des ressources et des charges de la loi de finances de l'année.

Les ressources du budget général mobilisées au 30 juin 2024 s'élèvent à **1 913,94 milliards FCFA**, soit un taux d'exécution de **40,78%** des prévisions de la LFI.

Les dépenses du budget de l'Etat (base ordonnancement) sont réalisées à hauteur de **2 305,70 milliards FCFA** représentant **41,24%** des crédits ouverts au 30 juin 2024.

**Présentation générale de l'exécution des recettes et des dépenses du budget général à la fin du 2<sup>ème</sup> trimestre 2024 (en milliards FCFA)**

Rubriques	LFR (1)	Report (2)	Modifications (3)	Crédits ouverts/Pre v. Fin. (4)	Exéc. (5)	Taux d'exéc. (5/4)
<b>BUDGET GENERAL</b>						
<b>RECETTES</b>						
Recettes fiscales	4180,00			4180,00	1789,92	42,82%
Recettes non fiscales	210,00			210,00	64,92	30,92%
<b>Total recettes internes</b>	<b>4390,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>4390,00</b>	<b>1854,84</b>	<b>42,25%</b>
Dons budgétaires	47,20			47,20	0,00	0,00%
Dons en capital	256,60			256,60	59,10	23,03%
<b>Total recettes externes</b>	<b>303,80</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>303,80</b>	<b>59,10</b>	<b>19,45%</b>
<b>I TOTAL RECETTES BUDGET GENERAL</b>	<b>4693,80</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>4693,80</b>	<b>1913,94</b>	<b>40,78%</b>
<b>DEPENSES</b>						
Charges financières la dette publique	578,27	0,00	0,00	578,27	210,32	36,37%
Dépenses de personnel	1442,47	0,00	0,00	1442,47	701,19	48,61%
Dépenses d'acquisitions de biens et services	428,42	0,00	-6,28	422,14	156,98	37,19%
Dépenses de Transfert courant	1248,47	0,00	6,28	1254,75	643,40	51,28%
<b>Total dépenses ordinaires</b>	<b>3697,63</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3697,63</b>	<b>1711,90</b>	<b>46,30%</b>
Dépenses en capital sur ressources internes	1134,67	56,73	0,00	1191,41	337,17	28,30%
Dépenses d'investissement exécutées par l'Etat	339,29	24,63	-15,87	348,04	42,61	12,24%
Dépenses de transferts en capital	795,38	32,11	15,87	843,36	294,56	34,93%
Dépenses en capital sur ressources externes	701,60	0,00	0,00	701,60	256,63	36,58%
<b>Total dépenses en capital</b>	<b>1836,27</b>	<b>56,73</b>	<b>0,00</b>	<b>1893,01</b>	<b>593,80</b>	<b>31,37%</b>
<b>II TOTAL DEPENSES DU BUDGET GENERAL</b>	<b>5533,90</b>	<b>56,73</b>	<b>0,00</b>	<b>5590,64</b>	<b>2305,70</b>	<b>41,24%</b>

Comparées au deuxième trimestre 2023, les ressources du budget général ont évolué à la hausse de **79,14 milliards FCFA** en valeur absolue, soit 4,3% en valeur relative. Cette hausse est imputable aux ressources internes (**+99,83 milliards FCFA**, soit +5,7%) grâce au bon niveau de recouvrement des recettes fiscales (**+121,60 milliards FCFA**, soit +7,5%), notamment des impôts directs et indirects qui ont respectivement augmenté de **77,18 milliards FCFA** (soit 10,7%) et **38,00 milliards FCFA** (soit 4,1%), par rapport à l'année précédente.

**1. Les crédits du budget général ouverts par la LFI 2024** pour un montant de **5 533,90 milliards FCFA** ont été revus à la hausse de 56,73 milliards FCFA pour se chiffrer à **5 590,64 milliards FCFA** au 30 juin 2024. Cette hausse est due aux reports de crédits d'investissement financés sur ressources internes (**56,73 milliards FCFA**) effectués en début d'année.

Les dépenses exécutées du budget général s'élèvent à **2 305,70 milliards FCFA** représentant 41,24% par rapport aux crédits ouverts, au 30 juin 2024.

Dans le détail, les taux d'exécution sont les suivantes : :

- 46,30% pour les dépenses ordinaires, soit **1 711,90 milliards FCFA** et
- 31,37% pour les dépenses en capital, soit **593,80 milliards FCFA**.

L'exécution des dépenses du budget général est répartie par catégorie de dépenses ainsi qu'il suit :

- Charges financières de la dette publique : **210,32 milliards FCFA**, soit un taux d'exécution de 36,37% ;
- Dépenses de personnel : **701,19 milliards FCFA**, soit un taux d'exécution de 48,61% ;
- Dépenses d'acquisitions de biens et services : **156,98 milliards FCFA**, soit un taux d'exécution de 37,19% ;
- Dépenses de Transferts courants : **643,40 milliards FCFA**, soit un taux d'exécution de 51,28% ;
- Dépenses d'investissement exécutées par l'Etat : **42,61 milliards FCFA**, soit un taux d'exécution de 12,24% ;
- Dépenses de transferts en capital : **294,56 milliards FCFA**, soit un taux d'exécution de 34,93% et
- Dépenses en capital sur ressources externes : **256,63 milliards FCFA**, soit un taux d'exécution de 36,58%.

## **2. Le Fonds national de retraite (FNR) :**

- en ressources, la mobilisation pour le FNR a porté sur un montant de **87,61 milliards FCFA** au titre des cotisations sociales, soit 52,00% des prévisions annuelles de **168,47 milliards FCFA** et
- en dépenses, les crédits exécutés pour la prise en charge des allocations de pensions ont été de **60,45 milliards FCFA**, soit 35,88% des prévisions annuelles.

A la date du 30 juin 2024, le FNR dégage ainsi un solde positif de **27,16 milliards FCFA**, contre **14,96 milliards FCFA** à la même date en 2023, soit une augmentation de **12,20 milliards FCFA**.



# SITUATION D'EXECUTION DU BUDGET

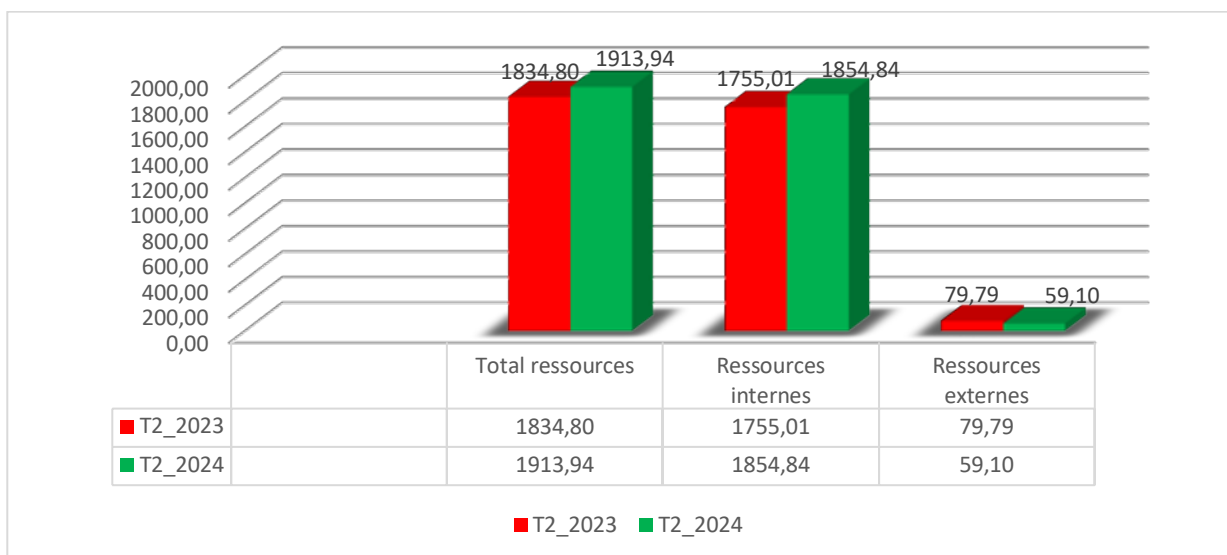
# I. LES RESSOURCES DU BUDGET GENERAL

Les ressources du budget général mobilisées à la fin juin 2024 s'élèvent à **1 913,94 milliards FCFA**, soit un taux d'exécution de **40,78%** par rapport à l'objectif annuel de **4 693,80 milliards FCFA** fixé par la loi de finances initiale de 2024 (LFI 2024).

Par rapport à la même période en 2023 (soit **1 834,80 milliards FCFA**), la mobilisation de ces ressources a enregistré une hausse de **79,14 milliards FCFA** en valeur absolue, soit **4,31%** en valeur relative.

Les ressources du budget général mobilisées jusqu'à fin juin 2024 sont essentiellement composées de ressources internes (recettes fiscales et recettes non fiscales) pour une part de **96,91%**.

**Figure 1 : Evolution des ressources du budget général en glissement annuel au 2eme trimestre 2024 (en milliards FCFA)**



Source : DEES/DGCPT/MFB

## I.1 LES RESSOURCES INTERNES

A la fin du deuxième trimestre 2024, les ressources internes du budget général ont été recouvrées à hauteur de **1 854,84 milliards FCFA**, soit un taux de réalisation de **86,01%** par rapport à l'objectif fixé pour le deuxième trimestre (milliards FCFA).

Elles sont ainsi constituées de recettes fiscales (**1 789,92 milliards FCFA**) et de recettes non fiscales (**59,10 milliards FCFA**).

Comparé à la même période de l'année 2023, le recouvrement des ressources internes est en hausse de milliards FCFA (**99,83 soit 5,69%**), une augmentation expliquée par le niveau de recouvrement des recettes fiscales de **+121,60 milliards FCFA** (soit **+7,3%**), atténuées par un repli des recettes non fiscales de **-21,77 milliards FCFA** (soit **-25,1%**).



**Tableau 1 : Situation des recouvrements de recettes internes à la fin du deuxième trimestre 2024 (en milliards FCFA)**

Natures des recettes	Recouvrement T2_2023	LFI2024	objectif T2_2024	Recouvrement T2_2024	Taux d'exécution T2_2024		Evolution T2 2024/T2 2023	
					Trim.	Annuel	En valeur	En %
Recettes fiscales	1668,32	4180,0	2044,7	1789,92	87,5%	42,8%	121,60	7,3%
Recettes non fiscales	86,69	210,0	111,9	64,92	58%	30,9%	-21,77	-25,1%
<b>Total Recettes</b>	<b>1755,01</b>	<b>4390,0</b>	<b>2156,53</b>	<b>1854,84</b>	<b>86,0%</b>	<b>42,3%</b>	<b>99,83</b>	<b>5,7%</b>

Source : DEES/DGCPT/MFB

## I.2 LES RESSOURCES EXTERNES

Les dons reçus au cours du deuxième trimestre de 2024 s'élèvent à **59,10 milliards FCFA**, représentant un taux d'exécution de 19,45% des prévisions de la loi de finances initiale (LFI) 2024. Ils sont exclusivement constitués de dons en capital destinés à financer des projets d'investissement durant le deuxième trimestre.

Les tirages sur dons en capital proviennent pour 94,2% des principaux partenaires que sont respectivement l'USAID (53,1%), la GIZ (17,1%), l'AFD (16,5%), la BAD (4,2%) et de l'Italie (3,3%).

**Tableau 2 : Situation des dons reçus à la fin du 2eme trimestre 2024 (en milliards FCFA)**

Natures des dons	LFI 2024	T2 2023	T2 2024	Taux d'exéc. T1_2024	Evolution T1_2024/T1_2023	
					En valeur	
Dons courants	47,20	16,39	0,00	0,00%	-16,39	-34,72%
Dons en capital	256,60	63,40	59,10	23,03%	-4,30	-1,68%
<b>Total ressources externes</b>	<b>303,80</b>	<b>79,79</b>	<b>59,10</b>	<b>19,45%</b>	<b>-20,69</b>	<b>-6,81%</b>

Source : DODP/DGB/MFB

## II. LES DEPENSES DU BUDGET GENERAL

### II.1 MODIFICATIONS DE CREDITS DE PAIEMENT OUVERTS PAR LA LOI DE FINANCES

Les crédits de paiement (CP) ouverts par la LFI 2024 ont connu une hausse de **56,73 milliards FCFA**, au cours du deuxième trimestre de 2024, passant de 5 533,90 à **5 590,64 milliards FCFA**, du fait des reports de crédits de **56,73 milliards FCFA** sur les dépenses en capital financées sur ressources internes.

Globalement, la répartition par catégorie de dépenses intégrant les reports de crédits de la LFI 2024 se présente comme suit :

- les crédits ouverts au titre de dépenses d'acquisition de biens et services de l'Etat ont été diminués d'un montant de **6,28 milliards FCFA** ;
- les crédits ouverts au titre de dépenses de transfert courant ont été augmentés d'un montant de **6,28 milliards FCFA** ;
- les crédits ouverts au titre de dépenses d'investissement exécutées par l'Etat ont été augmentés d'un montant de **8,75 milliards FCFA** et
- les crédits ouverts au titre de dépenses de transferts en capital ont connu une augmentation de **47,98 milliards FCFA**.

**Tableau 3 : Situation des modifications de crédits à la fin du deuxième trimestre de 2024 (en milliards FCFA)**

Catégories de dépenses	LFI_2024	Reports de crédits	Modifications	Crédits ouverts T2_2024
Charges financières de la dette	578,27	0,00	0,00	578,27
Dépenses de personnel	1442,47	0,00	0,00	1442,47
Dépenses d'acquisitions de biens et services	428,42	0,00	-6,28	422,14
Dépenses de Transfert courant	1248,47	0,00	6,28	1254,75
Dépenses en capital sur ressources internes	1134,67	56,73	0,00	1191,41
Dépenses d'investissement exécutées par l'Etat	339,29	24,63	-15,87	348,04
Dépenses de transferts en capital	795,38	32,11	15,87	843,36
Dépenses en capital sur ressources externes	701,60	0,00	0,00	701,60
<b>Total budget général</b>	<b>5533,90</b>	<b>56,73</b>	<b>0,00</b>	<b>5590,64</b>

Source : SYSBUDGEP/DGB/MFB

## II.2 EXECUTION CONSOLIDEE DES DEPENSES

Les dépenses du budget général ordonnancées au cours du deuxième trimestre 2024 s'établissent à **2 305,70 milliards FCFA** représentant 99,68% des crédits liquidés au titre du deuxième trimestre 2024. L'exécution des dépenses est ainsi répartie entre :

- les dépenses ordinaires exécutées pour un montant de **1 711,90 milliards FCFA** sur des liquidations d'un montant de **1 718,77 milliards FCFA**, soit 99,60% des engagements honorés et
- les dépenses en capital réalisées à hauteur de **593,80 milliards FCFA** sur des crédits liquidés d'un montant de **594,41 milliards FCFA**, soit 99,90% des engagements honorés.

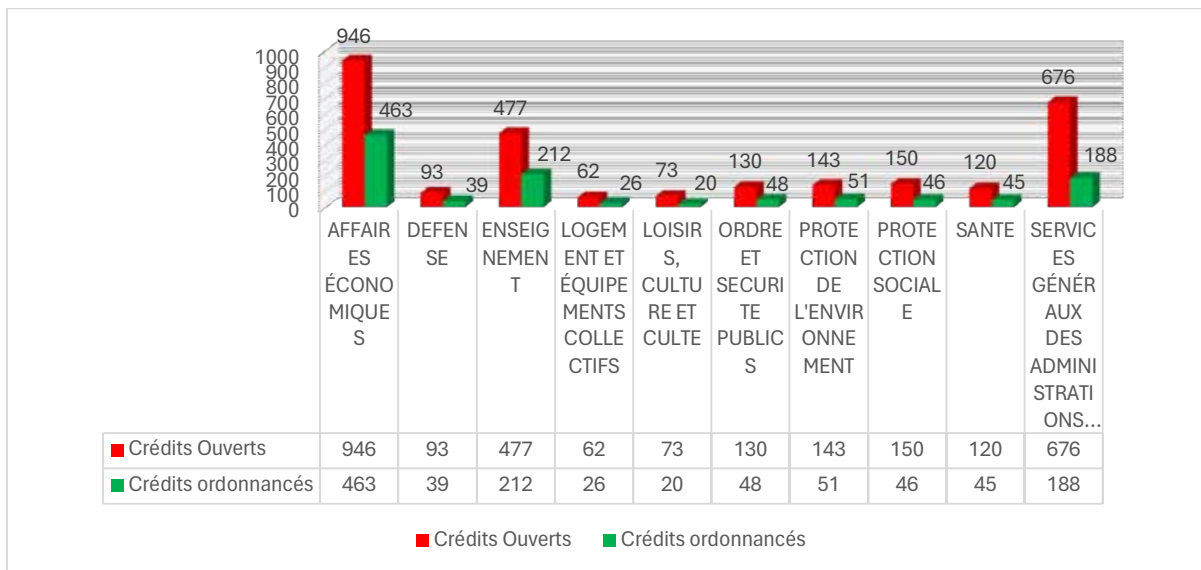
**Tableau 4 : Situation des dépenses du budget général à la fin du deuxième trimestre de 2024 (en milliards FCFA)**

Catégories de dépenses		Liquidé. CP	CP.Ord	CP. Pris en Char	Taux d'exéc. CP Base Liquidat.
Dépenses ordinaires	<b>Total dépenses ordinaires</b>	<b>1718,77</b>	<b>1711,90</b>	<b>1704,88</b>	<b>99,60%</b>
	Charges financières de la dette	210,32	210,32	210,32	100,00%
	Dépenses de personnel	701,19	701,19	701,19	100,00%
	Dépenses d'acquisition de biens et services	163,58	156,98	151,93	95,96%
	Dépenses de transferts courants	643,67	643,40	641,44	99,96%
Dépenses en capital	<b>Total dépenses en capital</b>	<b>594,41</b>	<b>593,80</b>	<b>590,22</b>	<b>99,90%</b>
	Dépenses en capital sur ressources internes	<b>337,78</b>	<b>337,17</b>	<b>333,59</b>	<b>99,82%</b>
	Dépenses d'investissement exécutées par l'Etat	42,84	42,61	39,58	99,46%
	Dépenses de transferts en capital	294,94	294,56	294,01	99,87%
	Dépenses en capital sur ressources externes	<b>256,63</b>	<b>256,63</b>	<b>256,63</b>	<b>100,00%</b>
<b>TOTAL DEPENSES BUDGET GENERAL</b>		<b>2313,17</b>	<b>2305,70</b>	<b>2295,10</b>	<b>99,68%</b>

Source : TOFE/DGCPT/MFB et SYSBUDGEP/DGB/MFB

La situation d'exécution des dépenses financées sur ressources internes (hors charges financières de la dette et dépenses de personnel) selon l'objet socio-économique se présente comme suit :

Figure 2 : Exécution des dépenses sur ressources internes (hors charges financières de la dette et dépenses de personnel) répartie par fonction à la fin du deuxième trimestre 2024 (en milliards FCFA)



Source : SYSBUDGEP/DGB/MFB

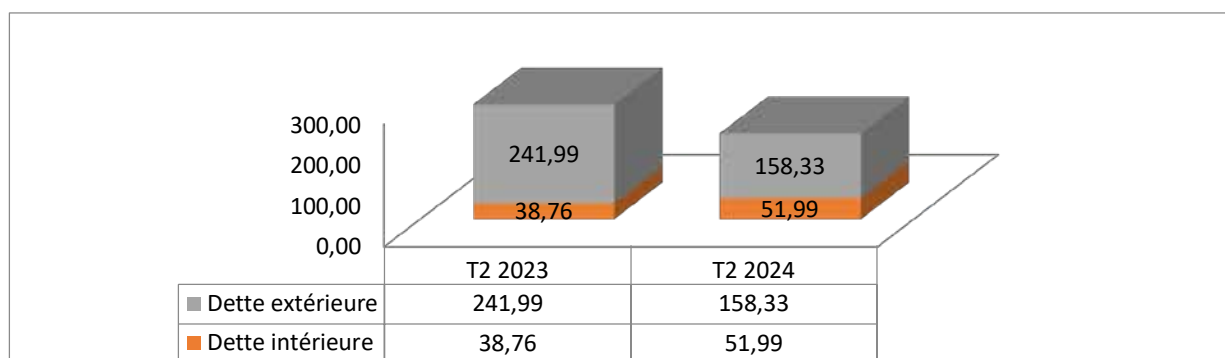
## II.3 EXECUTION DES DEPENSES ORDINAIRES

### 1. Charges financières de la dette

Les charges financières de la dette au cours du deuxième trimestre 2024 s'élèvent provisoirement à **210,32 milliards FCFA**, représentant environ 36,37% des prévisions de la LFI 2024.

Comparées à la même période de l'année précédente, les charges financières ont baissé de 25,09% (soit **-70,43 milliards FCFA**). Cette diminution est imputable surtout aux charges de la dette extérieure qui ont connu une baisse de 34,57% (soit **-83,66 milliards FCFA**). Concernant les charges de la dette intérieure, elles ont augmenté de 34,13% (soit **+13,23 milliards FCFA**).

Figure 3 : Evolution des charges financières de la dette à la fin du 2eme trimestre 2024 (en milliards FCFA)



Source : TOFE/DEES/DGCPT/MFB

## 2. Dépenses de personnel

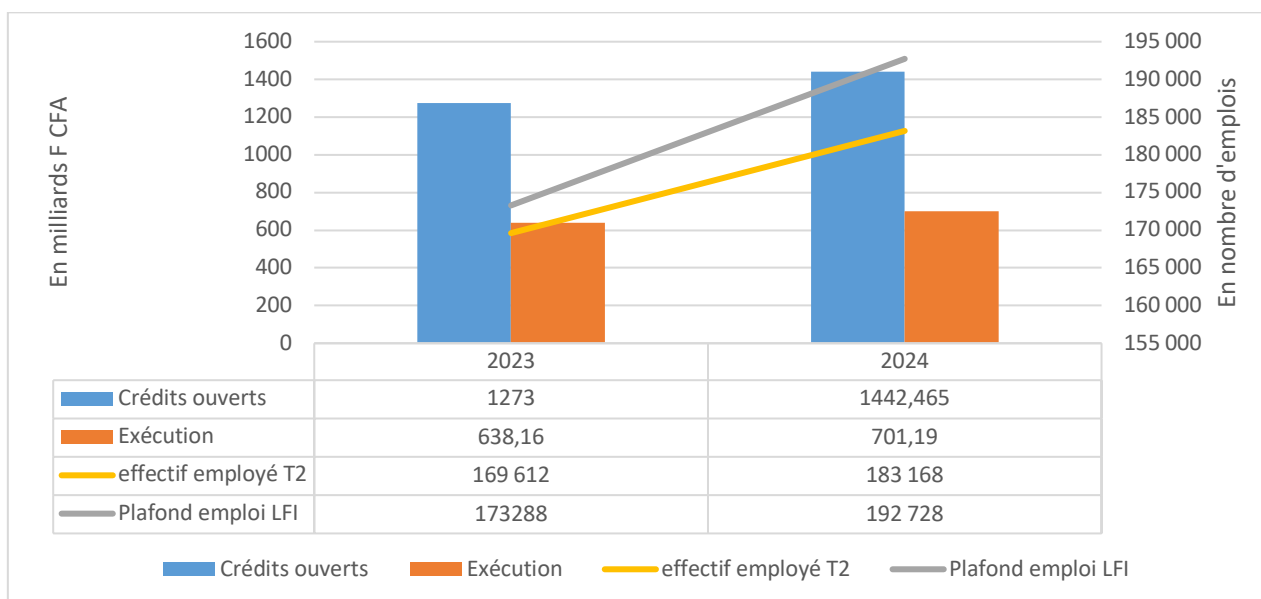
Les dépenses de personnel exécutées au 30 juin 2024 s'élèvent à **701,19 milliards FCFA**, soit un taux d'exécution de 48,61% sur des crédits ouverts (**1 442,465 milliards FCFA**).

En glissement annuel, les dépenses de personnel ont évolué de **63,04 milliards** en valeur absolue et 9,9% en valeur relative, cette hausse est due à la prise en charge des échéances relatives aux accords signés entre l'Etat et les organisations syndicales des secteurs de l'éducation et de la santé en 2022.

Les dépenses de personnel sont principalement portées durant le deuxième trimestre par les secteurs de l'Education et de la Formation professionnelle avec un montant de **194,098 milliards**, soit 57,5% du total. Suivent respectivement le secteur des forces de défense et de sécurité (81,218 milliards, soit 24,0%), le secteur de la santé (**19,516 milliards**, soit 5,8%), le Ministère des Finances et de Budget (9,838 milliards, soit 2,9%), le Ministère de la justice (8,653 milliards, soit 2,6%) et les Institutions (5,593 milliards, soit 2,0%). Les autres secteurs se partagent 5,3% de la masse salariale, soit **17,922 milliards**.

L'effectif des agents de la fonction publique se chiffre à la fin du deuxième trimestre de 2024 à 183 168 agents soit une progression de 0,7% par rapport au trimestre précédent.

**Figure 4 : Evolution de la masse salariale et des effectifs au 2ème trimestre 2024 (en milliards FCFA)**



Source :DS/DGB/MFB

## 3. Autres dépenses ordinaires

Les autres dépenses ordinaires comprennent :

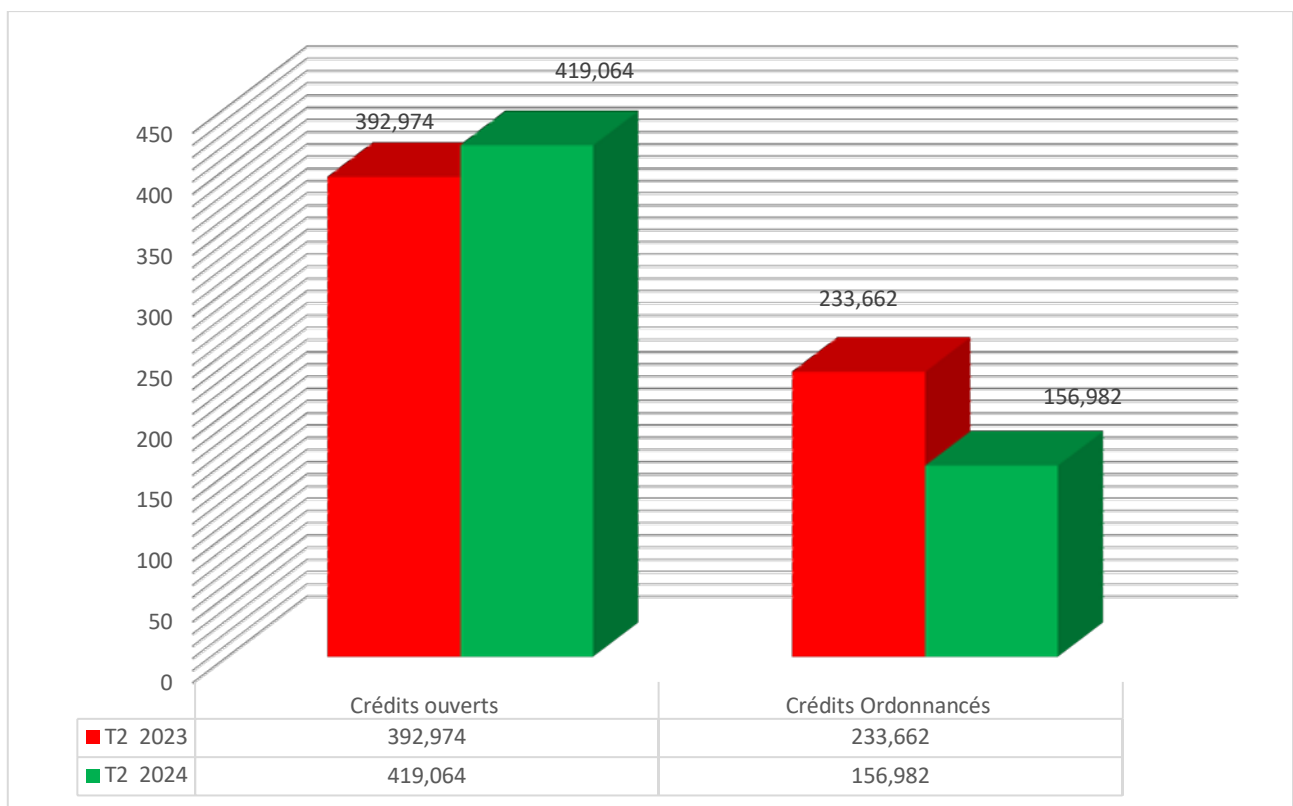
- les dépenses d'acquisition de biens et services destinées au fonctionnement des services des ministères et des institutions et

- les dépenses de transferts courants destinées aux charges d'exploitation d'entités externes au budget général de l'Etat ainsi qu'aux appuis à des catégories socio-professionnelles de la population.

### 3.1 Dépenses d'acquisition de biens et de services

Au 30 juin 2024, les dépenses d'acquisitions de biens et services ont été ordonnancées à hauteur de 37%, représentant un montant de **156,98 milliards FCFA** des crédits ouverts contre **233,66 milliards FCFA** un an auparavant, soit une baisse de **76,68 milliards FCFA** en glissement annuel.

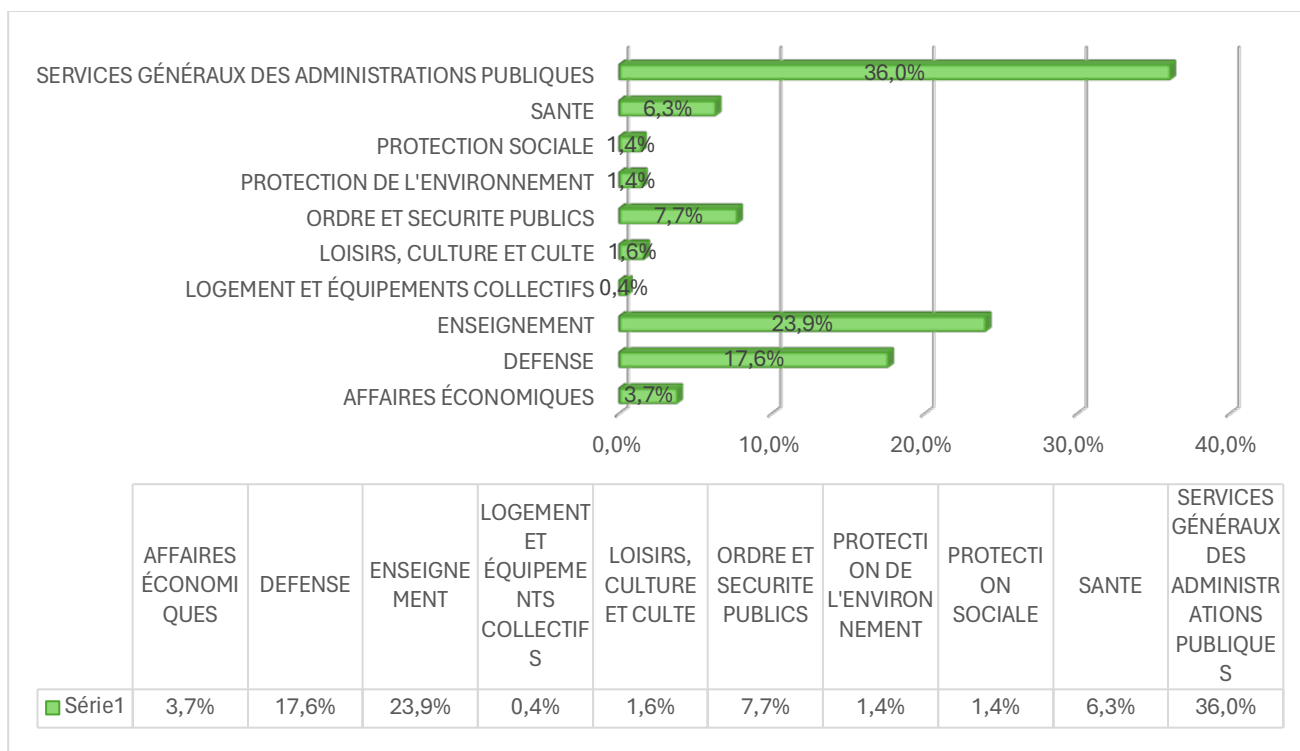
**Figure 5 : Evolution de l'exécution des dépenses de biens et de services à la fin du 2ème trimestre 2024 (en milliards FCFA)**



Source : SYSBUDGEP/DGBMFB

Par destination fonctionnelle, les niveaux d'exécution des dépenses d'acquisition de biens et services se présentent comme suit :

Figure 6: Evolution de l'exécution des crédits des dépenses d'acquisitions de biens et services à la fin du 2<sup>ème</sup> trimestre 2024



Source : SYSBUDGEP/DGBMFB

Les taux d'exécution affichés sont essentiellement portés par les services généraux des administrations publiques (36%) à travers la dotation des charges non réparties qui a enregistré, au niveau des impôts et taxes payés sur les marchés sur ressources extérieures, une forte mobilisation des crédits de **20,3 milliards FCFA** sur une prévision initiale de **6 milliards FCFA**. On peut également citer le paiement des dépenses permanentes (eau) pour **6,91 milliards FCFA** destinés à la prise en charge des factures d'eau de l'administration centrale.

Parmi les autres secteurs porteurs, figurent :

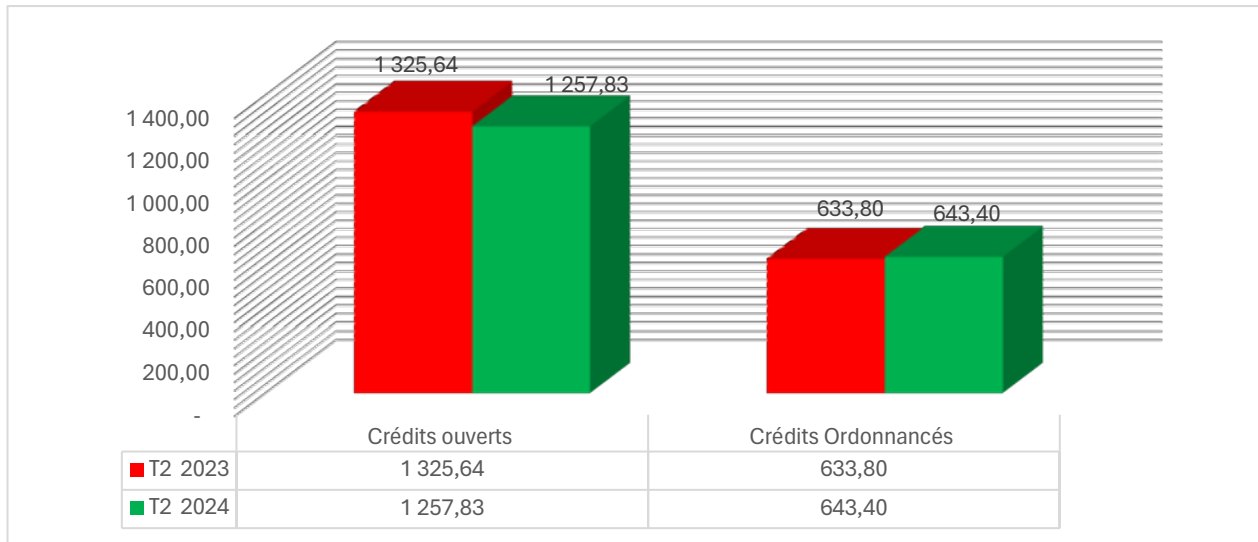
- l'« Enseignement » (24%) : en liaison avec le programmes « Pilotage » (48%) qui regroupent pour l'essentiel des crédits destinés au paiement des professeurs et maîtres contractuels de l'éducation;
- la « Défense » (17,6%) avec le programme « Défense du territoire national » (45%) dédié à la prise en charge de l'alimentation des corps de troupe de l'Armée et la prise en charge des primes d'intervention journalière.

Par contre, d'autres secteurs ont été beaucoup moins performants, notamment les « logements et équipements collectifs » (0,4%), la « protection de l'environnement » (1,4%) et la « protection sociale » (1,4%).

### 3.2 Dépenses de transferts courants

Les dépenses de transferts courants ont été ordonnancées à hauteur de 643,4 milliards FCFA à fin juin 2024, soit un taux de 51%, qui présente un niveau satisfaisant pour le second trimestre.

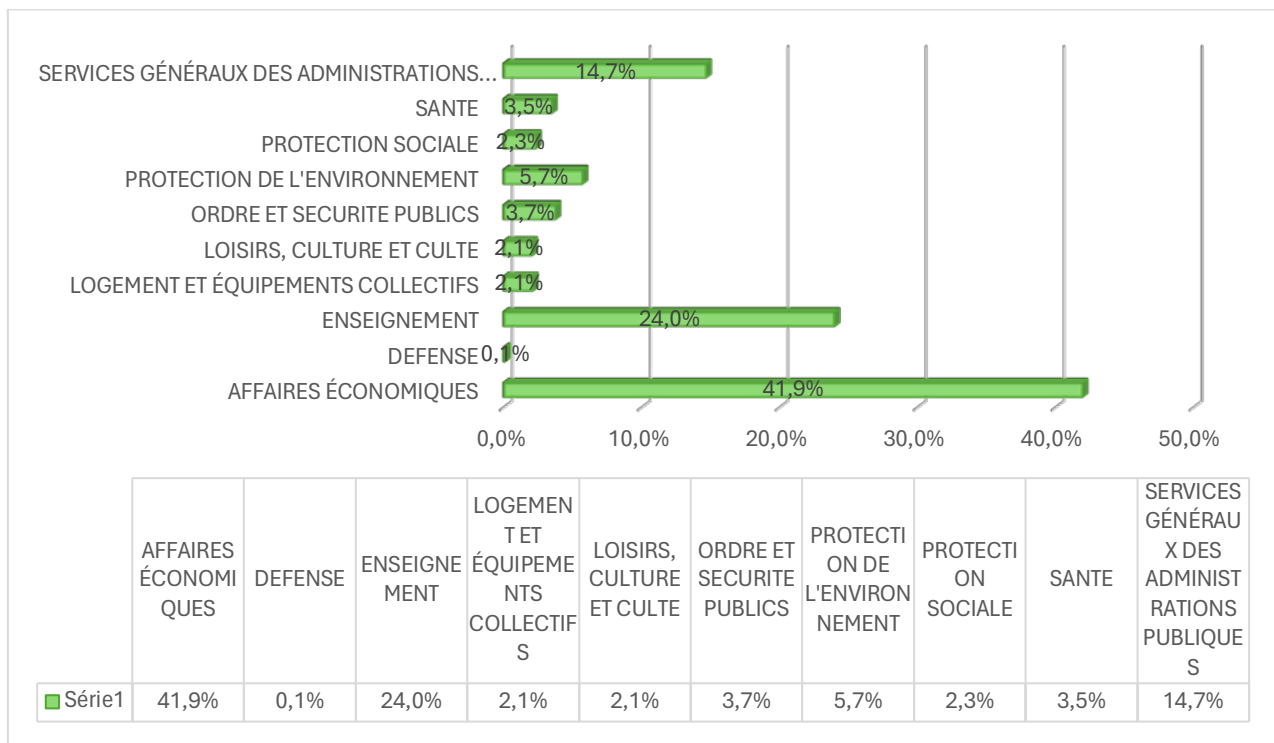
Figure 7 : Evolution de l'exécution des crédits des dépenses de transferts courants à la fin du 2ème trimestre 2024 (en milliards FCFA)



Source : SYSBUDGEP/DGBMFB

Par destination fonctionnelle, les niveaux d'exécution des dépenses de transferts courants se présentent comme suit :

Figure 8 : Taux d'exécution des transferts courants selon la fonction de la dépense à la fin du 2ème trimestre 2024



Source : SYSBUDGEP/DGB/MFB



À l'analyse, il apparaît que les affaires économiques (41,9%), l'enseignement (24%) et les services généraux des administrations publiques (14,7%) ont été les secteurs porteurs de cette catégorie de dépenses. Pour tous les autres, les montants ordonnancés se situent en dessous de 10%.

Dans le détail, les niveaux d'exécution les plus satisfaisants se présentent comme suit :

- « Affaires économiques » (41,9%) portées par :
    - la subvention au profit du Fonds spécial de Soutien au Secteur de l'Energie (FSE) pour **167,75 milliards FCFA** ;
    - la subvention au profit de la Poste à hauteur de 75% des crédits ouverts ;
    - la mobilisation, à hauteur de 60%, des crédits ouverts pour l'Agence de Régulation des Télécommunications et Postes (ARTP) ;
  - « Enseignement » (24%) porté par les programmes « Œuvres sociales universitaires » (65,1%) pour prendre en charge les bourses universitaires nationales et étrangères (62,8%) et la subvention aux œuvres sociales (65,2%) et, « Éducation supérieure » (63,5%) au titre des subventions faites aux Instituts d'Enseignement Supérieurs (IES) et aux Instituts supérieurs d'Enseignement professionnel (ISEP) à hauteur de 68,5% ;
- « Services généraux des administrations publiques » (14,7%) constitués principalement des dotations des institutions constitutionnelles, des charges non réparties.

#### 4. Dépenses en capital

Les dépenses en capital ordonnancées au 30 juin 2024 s'élèvent à **593,80 milliards FCFA**, soit un taux d'exécution de 31,37% contre 30,01% un an auparavant. Ces dépenses sont réparties entre :

- les dépenses financées sur ressources internes, exécutées à hauteur de 28,30% (**337,17 milliards FCFA**), contre 37,73% un an auparavant et
- et les dépenses financées sur ressources externes exécutées à 36,58% (**256,63 milliards FCFA**) contre 18,83% un an auparavant.

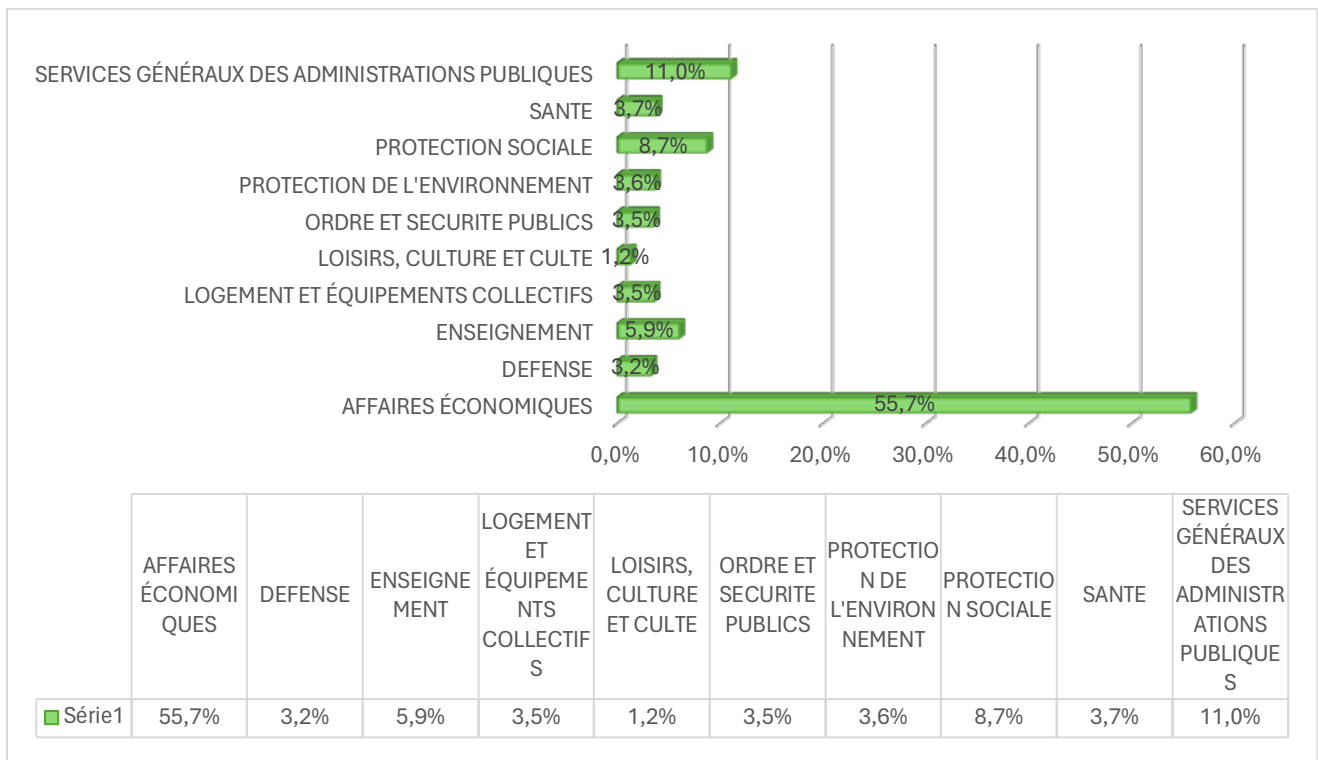
##### 4.1 Dépenses en capital financées sur ressources internes

Elles ont été ordonnancées pour un montant de **337,17 milliards FCFA** correspondant à 28% des crédits ouverts et comprennent les investissements exécutés par l'Etat et les transferts en capital. Elles se répartissent comme suit :

- Investissements exécutés par l'État : **42,61 milliards FCFA** ;
- Transferts en capital : **294,56 milliards FCFA**.

Selon la destination socio-économique, la situation d'exécution des dépenses en capital sur ressources internes est présentée suivant la figure ci-dessous.

**Figure 9 : Exécution des dépenses en capital sur ressources internes par destination fonctionnelle à la fin du 2<sup>ème</sup> trimestre**



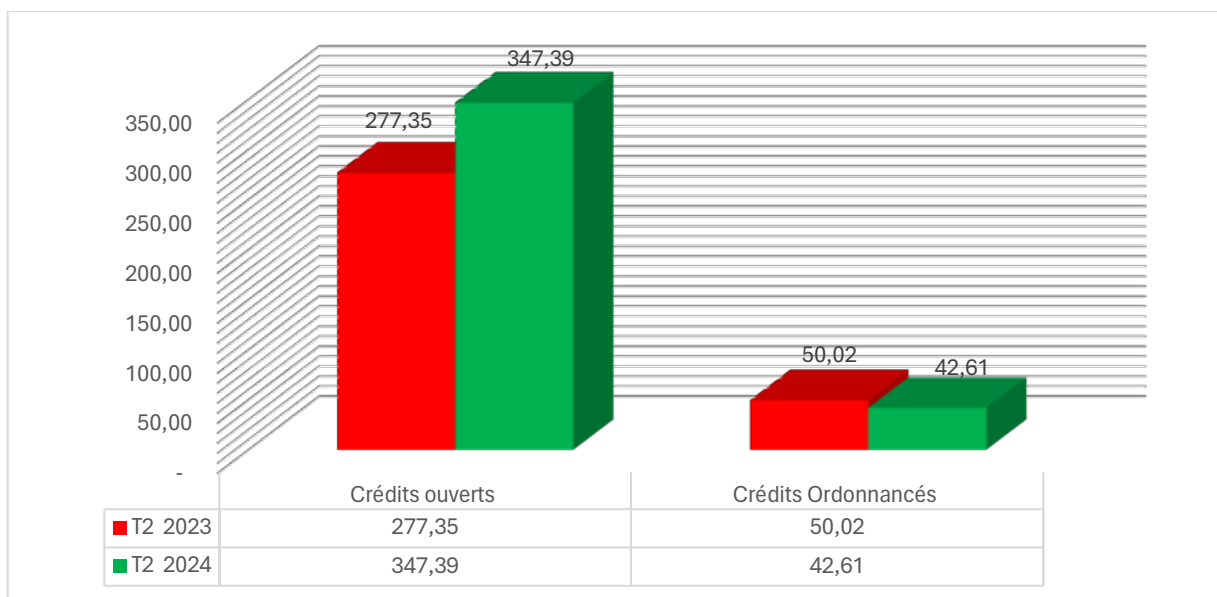
Source : SYSBUDGEP/DGB/MFB

Ces dépenses sont orientées en majorité vers les secteurs des affaires économiques (55,7%), les services généraux des administrations publiques (11%) ainsi que la protection sociale (8,7%).

#### 4.1.1 Les Dépenses d'investissements exécutées par l'Etat

Au 30 juin 2024, les investissements exécutés par l'État ont été ordonnancés pour un montant de 42,61 milliards FCFA, soit 12% contre 18% à la même date de l'année précédente.

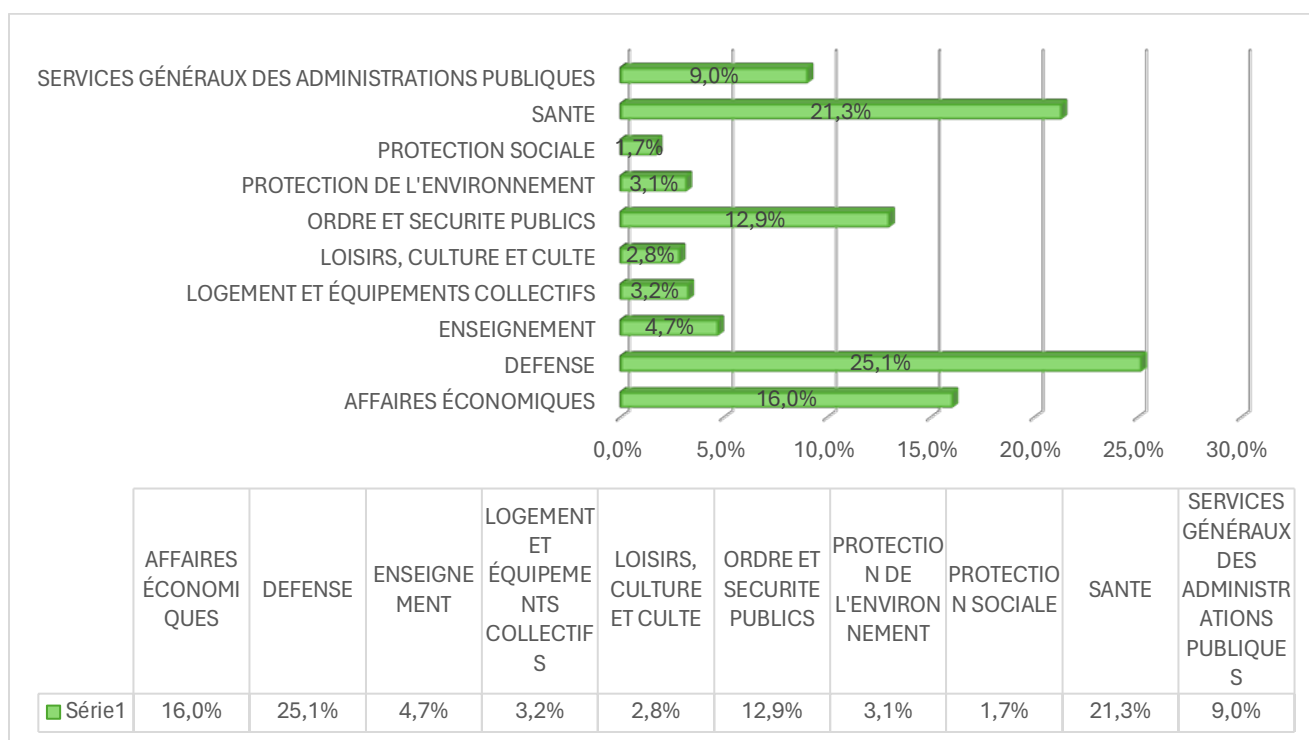
Figure 10 : exécution des crédits de dépenses d'investissements exécutées par l'Etat au 2ème trimestre 2024 (en milliards FCFA)



Source : SYSBUDGEP/DGBMFB

Selon la destination socio-économique, la situation d'exécution des dépenses en capital sur ressources internes est présentée suivant la figure ci-dessous.

Figure 11 : Dépenses d'investissement exécutés par l'Etat selon la fonction de la dépense à la fin 2ème trimestre 2024



Source : SYSBUDGEP/DGB/MFB

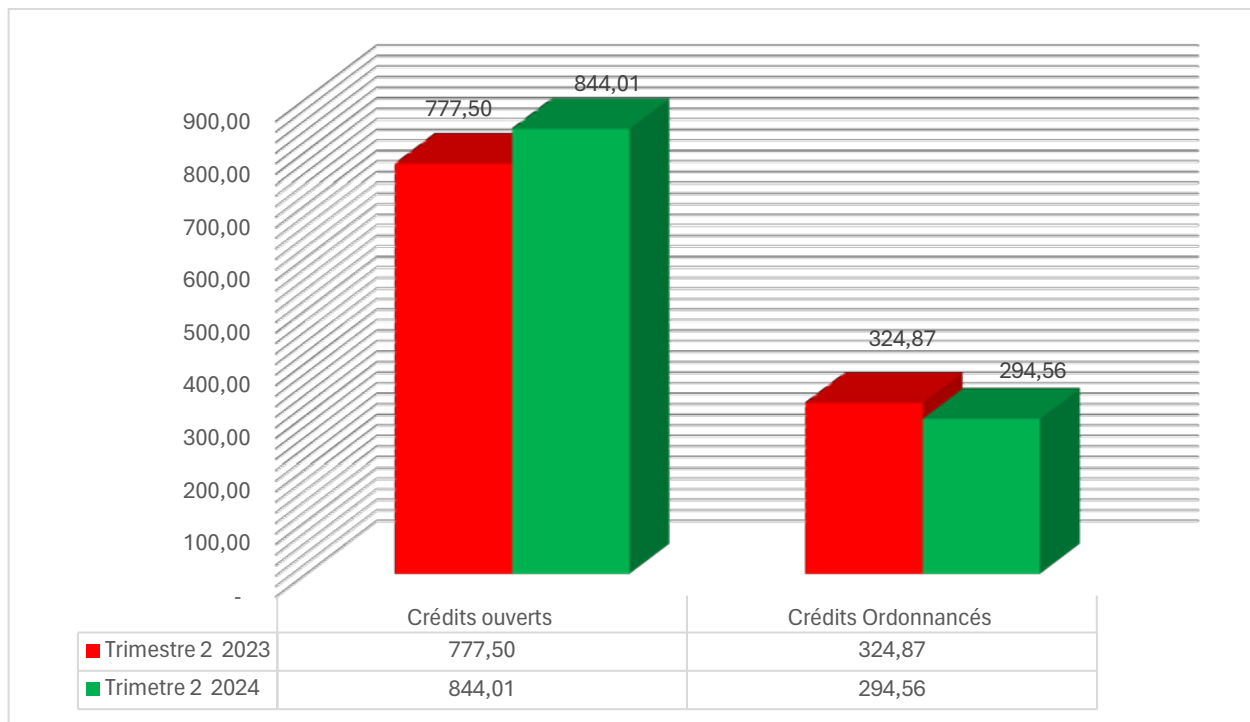
En termes de volume, les investissements exécutés par l'État constituent la catégorie de dépenses la plus faible. Cependant, des taux satisfaisants ont été réalisés, notamment en ce qui concerne la « Défense » (25,1%), la « Santé » (21,3%), les « Affaires économiques » (16%) et « l'Ordre et la sécurité publique » (12,9%).

En revanche, d'autres secteurs tels que la « protection sociale », les « loisirs, culte et Culture », la « Protection de l'environnement », etc. ont été moins performants avec des taux d'exécution situés en dessous de 5%.

#### 4.1.2 Dépenses de transferts en capital

Au 30 juin 2024, les transferts en capital ont été ordonnancés à hauteur de 294,56 milliards FCFA, soit 35% des crédits ouverts contre 42% un an auparavant.

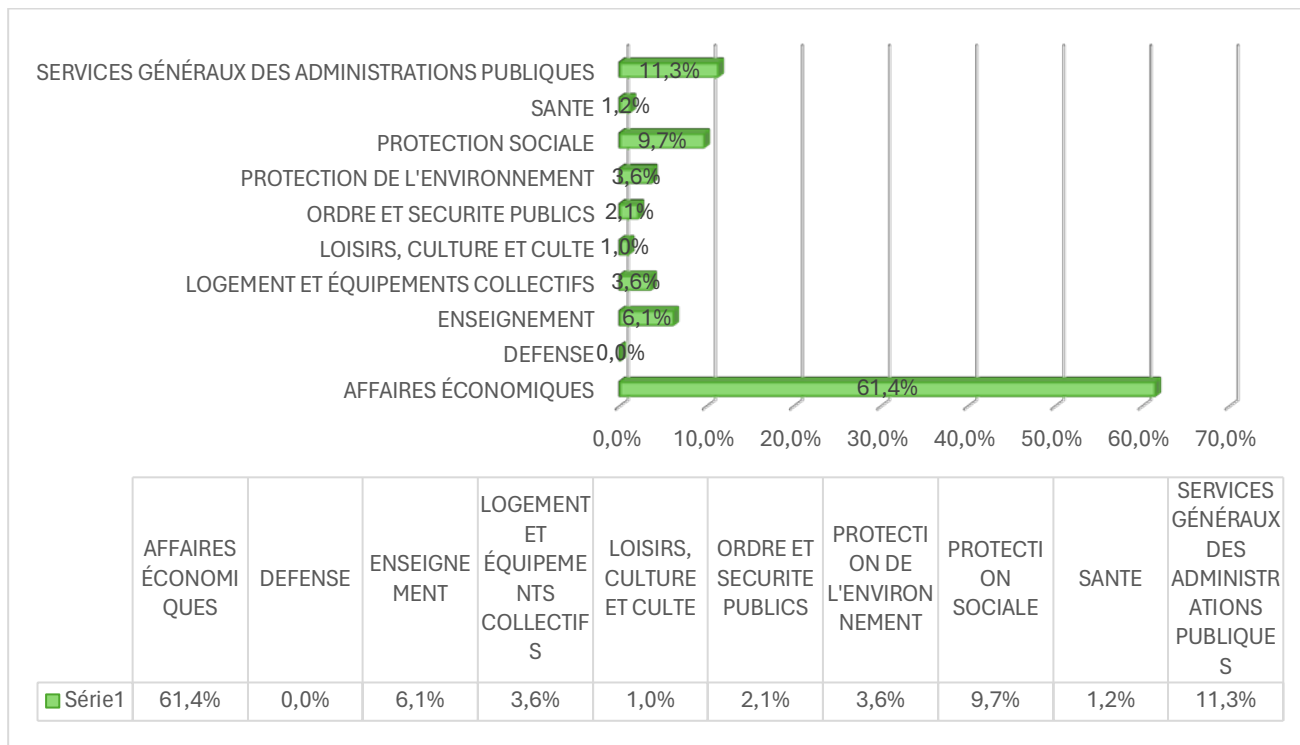
**Figure 12 : Evolution de l'exécution des crédits des dépenses de transferts en capital à la fin du 2ème trimestre 2024 (en milliards FCFA)**



Source : SYSBUDGEP/DGB

La répartition des crédits selon la classification fonctionnelle se présente comme suit :

**Figure13 : Taux d'exécution des dépenses de transferts en capital selon la fonction de la dépense à la fin du 2ème trimestre 2024**



Source : SYSBUDGEP/DGBMFB

A l'analyse, il apparaît que le niveau de mobilisation des transferts en capital est tiré principalement par les « affaires économiques » (61,4%) avec les programmes :

- « Augmentation de la productivité et de la valorisation des produits agricoles » qui a mobilisé (77%) des crédits pour le financement de la campagne agricole ;
- « Productions animales » (100%) dans le cadre du projet d'appui au développement de la filière laitière.

Il s'ensuit « les services généraux des administrations publiques » (11,3%) et la « protection sociale » (9,7%).

#### 4.2 Dépenses en capital financées sur ressources extérieures

Les dépenses en capital financées sur ressources extérieures s'élèvent, à la date du 30 juin 2024, à **256,63 milliards de FCFA** (soit 36,58%), pour des prévisions de **701,60 milliards FCFA** dans la Loi de Finances Initiale (LFI) de 2024.

L'exécution des dépenses en capital sur ressources extérieures, à la date du 30 juin 2024, est portée par le secteur quaternaire, qui, à lui seul, a mobilisé **56,4 milliards de FCFA**, soit 44,2% des ordonnancements. Les ressources sont principalement captées par les secteurs de l'Habitat et de l'Urbanisme (**15,6**

milliards FCFA), de la Santé et nutrition (11,3 milliards FCFA), le Développement social (9,5 milliards FCFA), l'Education et la formation (7,4 milliards FCFA) et l'Appui institutionnel, le renforcement et l'assistance technique (5,8 milliards FCFA).

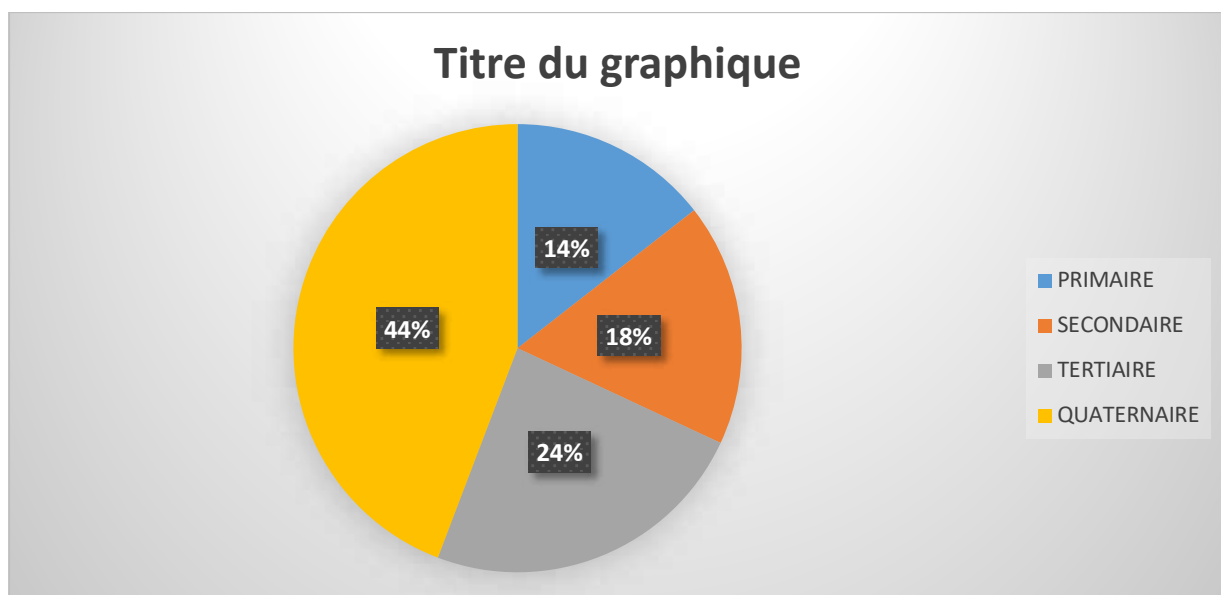
Ensuite vient le secteur tertiaire avec un montant de 30,4 milliards FCFA soit 23,8% des mobilisations, porté par les projets du sous-secteur des Transports routiers (22,8 milliards FCFA) et ceux des Transports ferroviaires (6,3 milliards FCFA).

Le secteur secondaire qui a mobilisé 22,3 milliards FCFA soit 17,5%, arrive en troisième position, porté par les projets du sous-secteur de l'Energie (21,5 milliards FCFA) et ceux de l'Industrie (0,8 milliards FCFA).

Enfin le secteur primaire mobilise 18,4 milliards FCFA soit 14,4% des mobilisations, porté essentiellement par les projets du sous-secteur de l'Agriculture (16,9 milliards FCFA).

L'essentiel des ressources extérieures mobilisées sont constituées de dons en capital pour un montant de 41,4 milliards FCFA et de prêts projets pour un montant 215,2 milliards FCFA.

Figure 14 : Répartition des tirages par secteur à la fin du mois de juin 2024



Source : MFB/DGB/DODP

### III. LES RECETTES ET DEPENSES DU FONDS NATIONAL DE RETRAITE (FNR)

La situation d'exécution budgétaire du FNR fait ressortir un solde cumulé excédentaire de **27,16 milliards FCFA**, en fin juin 2024, contre **14,96 milliards FCFA** à la même période de l'année précédente, soit une augmentation de **12,20 milliards FCFA**. Cet excédent se justifie par le nombre de cotisants qui passe de 134 127 à 143 668, soit une augmentation de 9 541 cotisants.

Les recettes générées en fin juin 2024 par le régime de base se chiffrent à **76,037 milliards F CFA** et celles du régime complémentaire à **11,570 milliards F CFA**, soit des recettes totales de **87,608 milliards FCFA**.

Les dépenses du régime de base, du régime complémentaire et des remboursements, en fin juin 2024, sont respectivement arrêtées à 59,843 ; **0,449 et 0,159 milliards FCFA**, soit un total de **60,452 milliards**, représentant un taux d'exécution de 35,882%, base LFI 2024.

A fin juin 2024, le nombre total de cotisants est de 143 668 et le nombre de pensionnés de 74 464, soit un rapport démographique de 1,93 cotisants/allocataires, contre 1,82 un an plus tôt.

**Tableau 5 : Situation d'exécution du FNR à la fin du deuxième trimestre 2024 (en milliards FCFA)**

	LFI 2024	T2_2023	T2_2024	Ecart n/n-1
<b>Recettes (en milliards F CFA)</b>	168,47339	78,544	87,608	9,064
<b>dont régime complémentaire</b>		10,628	11,57	0,942
<b>Nombre de cotisants</b>		134 127	143 668	9 541
<b>Dépenses (en milliards F CFA)</b>	168,47339	63,583	60,452	-3,131
<b>Nombre Allocataires</b>		73 621	74 464	843
<b>Solde du FNR</b>	<b>0</b>	<b>14,96</b>	<b>27,16</b>	<b>12,20</b>

Source : DP/DGB/MFB

## IV. LES RESSOURCES ET DEPENSES DES ORGANISMES PUBLICS

La situation d'exécution budgétaire analysée pour le deuxième trimestre de l'année 2024 concerne 159 organismes publics (OP) du secteur parapublic qui cumulent un budget de **2 465,56 milliards FCFA**. Ils sont constitués de :

- trente-trois (33) agences ;
- trente-un (31) structures administratives similaires ou assimilées et
- quatre-vingt-quinze (95) établissements publics dont :
  - quarante (40) établissements publics de santé ;
  - vingt-un (21) Universités, Facultés, Institut Supérieur d'Enseignement Professionnel (ISEP) et centres des œuvres universitaires ;
  - quatorze (14) Ecoles et Instituts ;
  - treize (13) établissements publics à caractère administratif local (les Agences Régionales de Développement) et
  - quatorze 13 établissements publics à caractère industriel et commercial (EPIC) ;

### 1. Situation des budgets prévisionnels

Les entités suivies au deuxième trimestre cumulent, au titre de l'exercice 2024, un budget prévisionnel de **2 465,56 milliards FCFA**.

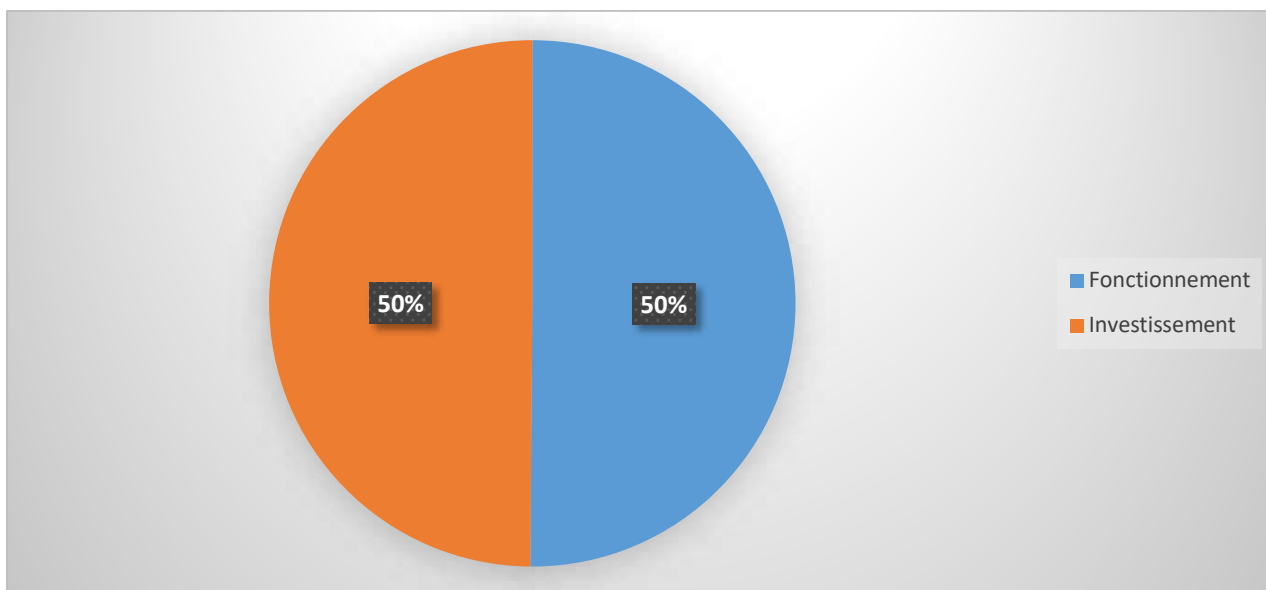
Les ressources de ces entités comprennent :

- des ressources propres : **1 088,36 milliards FCFA**, soit 44,14% ;
- des transferts directs de l'Etat pour **692,03 milliards FCFA**, soit 28,06% décomposés en transferts courants pour **409,64 milliards FCFA** (soit 33,15% des recettes globales de fonctionnement) et en transferts en capital pour **282,39 milliards FCFA** ( soit 22,96% des recettes globales d'investissement) ;
- des ressources extérieures (PTF) pour **660,76 milliards FCFA**, soit 26,80% et
- d'autres ressources (emprunts) : **24,41 milliards FCFA**, soit 0,99% des prévisions de recettes globales.

Les prévisions de dépenses sont réparties en fonctionnement pour un montant de 1 235,68 milliards FCFA, soit 50,12% du budget et en investissement pour 1 229,88 milliards FCFA, représentant 49,88%.



Figure 15: Structure par nature du budget prévisionnel des entités suivies au deuxième trimestre 2024



Source : DSP/DGCPT/MFB

Les prévisions de dépenses de personnel sont évaluées à **313,41 milliards FCFA**. Elles représentent 25,36% des prévisions du budget de fonctionnement et 12,71% du budget global.

## 2. Situation d'exécution budgétaire

Les ressources mobilisées au 30 juin 2024 s'élèvent à hauteur de **919,46 milliards FCFA**, soit 37,29% des prévisions.

Les réalisations de recettes sont réparties comme suit :

- recettes propres : **353,15 milliards FCFA**, soit 32,44% des prévisions budgétaires ;
- transferts directs de l'Etat : **260,55 milliards FCFA**, soit 37,65% des prévisions dont **194,52 milliards FCFA** de transferts courants et **66,03 milliards FCFA** en capital, soit des taux de mobilisation respectifs de 47,49% et 23,38% ;
- ressources extérieures (PTF) : **301,71 milliards FCFA**, soit 45,66% et
- emprunt : **4,04 milliards FCFA**, soit 16,56% des prévisions.

Le taux d'exécution globale des dépenses s'établit à 27,34%, soit un montant de **674,11 milliards FCFA**. Les dépenses de fonctionnement sont exécutées à hauteur de **391,41 milliards FCFA** et celles d'investissement à **282,70 milliards FCFA**, soit respectivement 31,68% et 22,99% des prévisions.

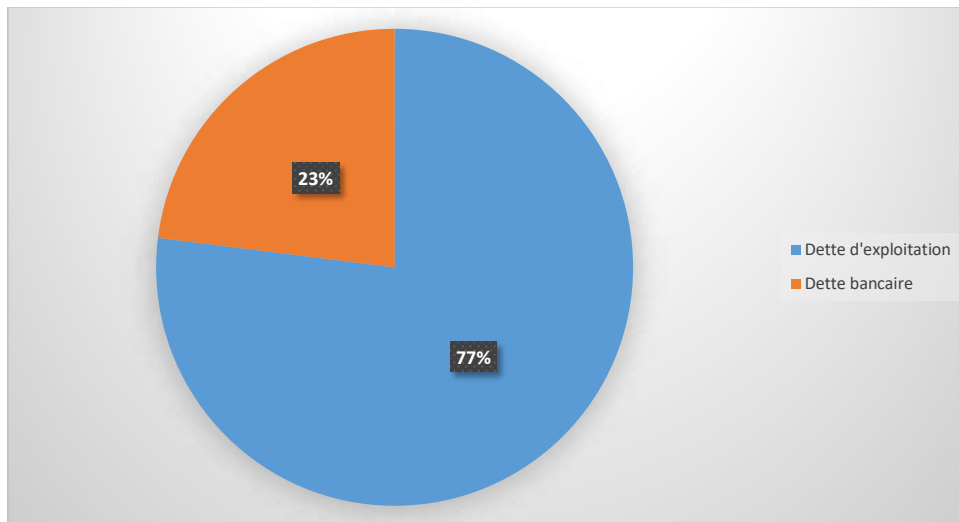
Les dépenses de personnel exécutées à hauteur 44,38%, soit **139,1 milliards FCFA**, représentant 35,54% des dépenses de fonctionnement du deuxième trimestre.

### 3. Situation de la dette

La dette globale des 159 structures se chiffre à 465,31 milliards FCFA. Elle se décompose en :

- dettes d'exploitation pour un montant de **358,18 milliards FCFA** et
- dettes bancaires pour un montant de **107,14 milliards FCFA**.

*Figure 16 : Structure de la dette des entités suivies au deuxième trimestre 2024*

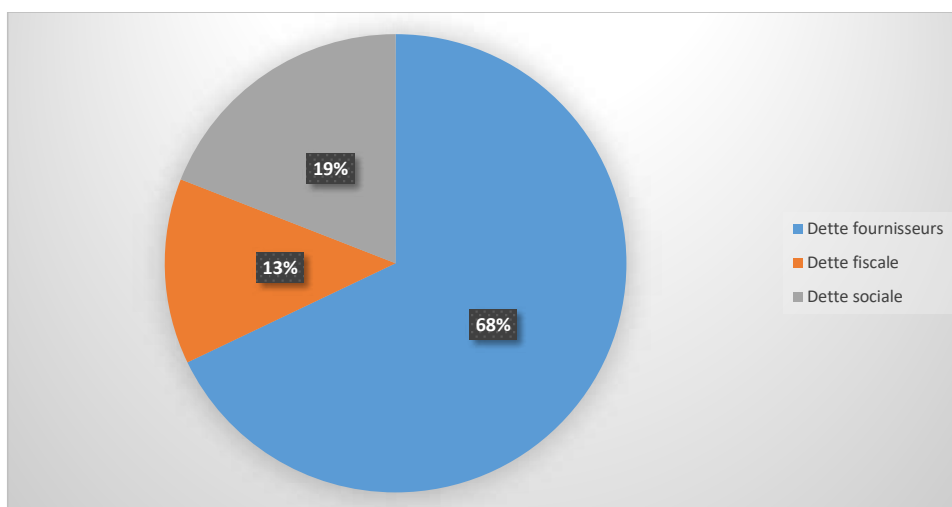


Source : DSP/DGCPT/MFB

La dette bancaire est constituée d'emprunts 107,14 milliards FCFA et de découverts de 0,15 milliards FCFA alors que la dette d'exploitation qui s'élève à 358,18 milliards FCFA est ainsi décomposée :

- dettes fournisseurs de **243,14 milliards FCFA** ;
- dettes fiscales de **46,87 milliards FCFA** et
- dettes sociales de **68,17 milliards FCFA**.

*Figure 17 : Structure de la dette d'exploitation des entités suivies au deuxième trimestre 2024*



Source : DSP/DGCPT/MFB



# ANNEXES

**Annexe 1 : Situation détaillée d'exécution des recettes internes du budget général (en FCFA)**

Nature de la recette	TRIM_2_2023	TRIM_2_2024
<b>A1 RECETTES</b>	<b>1 866 963 188 451</b>	<b>1 092 362 767 358</b>
<b>A11 Recettes fiscales</b>	<b>1 668 319 725 958</b>	<b>1 053 874 990 167</b>
<b>A111 Impôts sur le revenu, les bénéfiques et gains en capital</b>	658 774 486 678	<b>475 648 490 983</b>
A1111 A la charge des personnes physiques	265 400 668 324	155 740 058 854
A1112 impôts sur les Sociétés et autres entreprises	389 385 230 791	316 019 556 150
A1113 Non ventilables	3 988 587 563	3 888 875 979
<b>A112 Impôts sur les salaires et la main-d'œuvre</b>	<b>21 224 385 453</b>	<b>11 369 378 680</b>
<b>A113 Impôts sur le patrimoine</b>	<b>41 942 595 977</b>	<b>32 289 235 733</b>
A1133 Impôts sur les mutations par décès, les successions, les donations entre vifs et les legs	3 722 590 652	794 640 597
A1134 Impôts sur les transactions financières et en capital	38 220 005 325	31 494 595 136
<b>A114 Impôts sur les biens et services</b>	<b>718 154 985 447</b>	<b>409 855 379 109</b>
A1141 Impôts généraux sur les biens et services	498 341 276 476	277 915 481 603
A11411 Impôts sur la valeur ajoutée	481 583 442 308	268 369 359 267
A11413 Impôts sur le chiffre d'affaires et autres impôts généraux sur les biens et services	-	9 546 122 336
A1142 Accises	125 041 542 055	78 551 279 518
A1144 Taxes sur des services déterminés	-	33 733 166 522
A1145 Taxes sur l'utilisation ou la permission d'utiliser des biens ou d'exercer des activités	46 902 355 065	19 655 451 466
A11451 Taxes sur les véhicules à moteur	1 072 046 385	52 480 703
A11452 Autres	46 902 355 065	19 602 970 763
<b>A115 Impôts sur le commerce extérieur et les transactions</b>	<b>206 451 760 626</b>	<b>112 962 550 335</b>
A1151 Droits de douane et autres droits à l'importation	206 451 760 626	112 962 550 335

**Annexe 1 : Situation détaillée d'exécution des recettes internes du budget général (en F CFA)**

Nature de la recette	TRIM_2_2023	TRIM_2_2024
A1152 Taxes à l'exportation	-	-
<b>A116 Autres recettes fiscales</b>	<b>21 771 511 777</b>	<b>11 749 955 327</b>
<b>A13 Dons</b>	<b>111 952 888 132</b>	<b>13 350 633 332</b>
<b>A131 Reçus d'administrations publiques étrangères</b>	108 531 666 667	<b>13 350 633 332</b>
A1311 Courants	12 965 000 000	-
A1312 En capital	95 566 666 667	13 350 633 332
<b>A132 Reçus d'organisations internationales</b>	<b>3 421 221 465</b>	-
<b>A133 Reçus d'autres unités d'administration publique</b>	-	-
<b>A14 Autres recettes</b>	<b>86 690 574 362</b>	<b>25 137 143 859</b>
<b>A141 Revenu de la propriété</b>	<b>67 429 185 975</b>	<b>18 694 300 386</b>
A1411 Intérêts	376 245 662	169 710 129
A1412 Dividendes	30 916 357 475	7 786 999 712
A1415 Loyers	36 136 582 838	10 737 590 545
<b>A142 Ventes de biens et services</b>	<b>7 697 611 617</b>	<b>3 711 901 103</b>
A1422 Droits administratifs	7 697 611 617	3 711 901 103
A1423 Ventes résiduelles des établissements non marchands	-	-
<b>A143 Amendes, pénalités et confiscation</b>	-	-
<b>A145 Recettes diverses non identifiées</b>	<b>11 563 776 770</b>	<b>2 730 942 370</b>

Source : DEES/DGCPT/MFB

***Annexe 2 : Situation d'exécution des crédits de paiement répartis par ministère ou institution, par programme ou dotation et par catégorie de dépenses au 31 mars 2024***

***Télécharger le tableau sur [www.budget.gouv.sn](http://www.budget.gouv.sn)***

**Annexe 3 : Situation d'exécution des crédits de paiement répartis par ministère ou institution selon la fonction (en milliards FCFA) au 30 juin 2024**

Institutions / Ministères	Services généraux des Administrations publiques	Défense	Ordre et Sécurité publics	Affaires économiques	Protection de l'Environnement	Logement et Equipements collectifs	Santé	Loisirs, Culture et Culte	Enseignement	Protection sociale	Total général
Présidence de la République	26,69	0,40	-	5,90	-	0,15	-	1,10	-	0,07	34,31
Assemblée Nationale	12,66	-	-	-	-	-	-	-	-	-	12,66
Conseil Economique Social et Environnemental	3,77	-	-	-	-	-	-	-	-	-	3,77
Conseil Constitutionnel	-	-	0,78	-	-	-	-	-	-	-	0,78
Cour Suprême	-	-	1,30	-	-	-	-	-	-	-	1,30
Cour des Comptes	-	-	4,88	-	-	-	-	-	-	-	4,88
Haut Conseil des Collectivités Territoriales	4,83	-	-	-	-	-	-	-	-	-	4,83
Primature	8,60	0,04	-	0,54	-	-	0,75	-	1,39	0,80	12,12
Ministère de l'intégration africaine et des Affaires étrangères	8,19	-	0,15	-	-	-	-	0,88	-	0,00	9,22
Ministère des Forces Armées	1,50	38,29	0,01	-	-	0,38	4,98	-	0,31	0,51	45,97
Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité publique	11,54	0,20	30,53	-	-	-	0,01	-	-	0,03	42,31
Ministère de la Justice	-	-	8,94	-	-	-	0,00	-	1,17	2,03	12,16
Ministère de la Fonction publique et de la Réforme du Service public	1,85	-	-	-	-	0,39	-	-	-	0,02	2,27
Ministère du Travail, de l'Emploi et des Relations avec les Institutions	-	-	0,05	1,25	-	-	0,03	-	-	0,28	1,61
Ministère des Pêches, des Infrastructures maritimes et portuaires	-	-	0,04	7,79	-	-	-	-	0,02	0,00	7,86
Ministère des Infrastructures des Transports Terrestres et du Désenclavement	-	-	-	53,07	-	-	-	-	0,37	0,01	53,45
Ministère de l'Agriculture, de l'Equipement Rural et de la Souveraineté Alimentaire	-	-	-	93,25	-	-	-	-	0,08	0,00	93,34

### Annexe 3 : Situation d'exécution des crédits de paiement répartis par ministère ou institution selon la fonction (en milliards FCFA) au 30 juin 2024

Institutions / Ministères	Services généraux des Administrations publiques	Défense	Ordre et Sécurité publics	Affaires économiques	Protection de l'Environnement	Logement et Equipements collectifs	Santé	Loisirs, Culture et Culte	Enseignement	Protection sociale	Total général
Ministère des Finances et du Budget	23,26	-	1,00	10,36	-	-	-	-	1,41	0,05	36,08
Ministère du Pétrole et des Energies	-	-	-	172,83	-	-	-	-	-	0,00	172,83
Ministère du Commerce, de la Consommation et des Petites et Moyennes Entreprises	-	-	-	4,26	-	0,23	-	-	-	0,00	4,49
Ministère de l'Urbanisme du Logement et de l'Hygiène Publique	0,06	-	0,08	-	35,60	10,98	-	0,30	-	0,01	47,03
Ministère du Développement Industriel et des Petites et Moyennes Industries	-	-	-	2,29	-	-	-	-	0,15	0,00	2,44
Ministère du Tourisme et des Loisirs	-	-	-	2,18	-	-	-	0,00	0,01	0,01	2,20
Ministère de l'Education Nationale	-	-	-	-	-	-	0,03	0,02	39,01	-	39,06
Ministère des Sports	-	-	-	-	-	-	-	0,95	0,02	0,00	0,98
Ministère de la Culture et du Patrimoine Historique	-	-	-	-	-	-	-	6,67	0,24	0,00	6,92
Ministère de la Santé et de l'Action Sociale	0,03	-	-	-	-	-	38,99	-	0,37	0,97	40,36
Ministère de la Jeunesse, de l'Entrepreneuriat et de l'Emploi	0,03	-	-	5,36	-	-	-	1,31	-	0,01	6,70
Ministère de l'Environnement et de la Transition écologique	-	-	-	6,04	5,60	0,05	-	-	0,01	-	11,70
Ministère de la Femme, de la Famille et de la Protection des Enfants	-	-	-	-	-	-	-	-	0,90	2,27	3,17
Ministère de la Formation Professionnelle	-	-	-	0,50	-	-	-	-	10,90	0,00	11,40
Charges non Réparties	73,37	-	-	38,82	-	3,00	-	-	-	-	115,19
Ministère de l'Economie du Plan et de la Coopération	6,89	-	-	2,45	-	-	-	0,67	-	-	10,01
Ministère de l'Elevage et des Productions Animales	0,08	-	-	6,55	-	-	-	-	0,00	0,00	6,63



**Annexe 3 : Situation d'exécution des crédits de paiement répartis par ministère ou institution selon la fonction (en milliards FCFA) au 30 juin 2024**

Institutions / Ministères	Services généraux des Administrations publiques	Défense	Ordre et Sécurité publics	Affaires économiques	Protection de l'Environnement	Logement et Equipements collectifs	Santé	Loisirs, Culture et Culte	Enseignement	Protection sociale	Total général
Ministère de la Communication, des Télécommunications et du Numérique	-	-	-	16,08	-	-	-	7,57	-	-	23,66
Ministère de la Microfinance et de l'Économie sociale et solidaire	0,43	-	-	1,44	-	-	-	-	-	0,65	2,52
Ministère des Collectivités Territoriales, de l'Aménagement et du Développement des Territoires	3,67	-	-	4,40	0,50	0,01	-	-	-	0,01	8,58
Ministère de l'Eau et de l'assainissement	0,12	-	-	0,68	9,22	10,85	-	-	-	0,02	20,89
Ministère de l'Artisanat et de la Transformation du Secteur Informel	0,11	-	-	2,62	-	-	-	0,30	0,00	0,07	3,10
Ministère des Transports Aériens et du Développement des Infrastructures Aéroportuaires	-	-	-	8,71	-	-	-	-	-	-	8,71
Ministère de l'Enseignement Supérieur de la Recherche et de l'Innovation	0,20	-	-	0,00	-	-	-	-	155,41	0,03	155,65
Ministère des Mines et de la Géologie	-	-	-	3,41	-	-	-	-	-	0,00	3,41
Ministère du Développement Communautaire, de la Solidarité Nationale et de l'Équipé Sociale et Territoriale	-	-	-	12,71	-	-	-	-	-	38,32	51,03
<b>Total général</b>	<b>187,90</b>	<b>38,93</b>	<b>47,77</b>	<b>463,48</b>	<b>50,92</b>	<b>26,04</b>	<b>44,78</b>	<b>19,77</b>	<b>211,77</b>	<b>46,19</b>	<b>1 137,56</b>

**Annexe 4 : Situation d'exécution des crédits de paiement répartis par fonction selon la catégorie de dépenses (en milliards FCFA) au 30 juin 2024**

Libellé Division	3. Dépenses d'acquisition de biens et services	4. Dépenses de transferts courants	5. Dépenses d'investissement exécutées par l'Etat	6. Dépenses de transferts en capital	Total général
SERVICES GÉNÉRAUX DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES	56,56	94,29	3,84	33,21	187,90
DEFENSE	27,56	0,53	10,71	0,13	38,93
ORDRE ET SECURITE PUBLICS	12,03	24,02	5,52	6,20	47,77
AFFAIRES ÉCONOMIQUES	5,87	269,82	6,82	180,96	463,48
PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT	2,23	36,64	1,34	10,71	50,92
LOGEMENT ET ÉQUIPEMENTS COLLECTIFS	0,70	13,46	1,38	10,49	26,04
SANTE	9,82	22,39	9,07	3,50	44,78
LOISIRS, CULTURE ET CULTE	2,47	13,20	1,20	2,90	19,77
ENSEIGNEMENT	37,58	154,18	2,00	18,01	211,77
PROTECTION SOCIALE	2,15	14,86	0,73	28,45	46,19
<b>Total général</b>	<b>156,98</b>	<b>643,40</b>	<b>42,61</b>	<b>294,56</b>	<b>1 137,56</b>





Direction générale du Budget

## CONTACT



Avenue Cardé x René Ndiaye -  
Immeuble CCAP Dakar, BP 4017



infos@budget.gouv.sn-  
www.budget.sec.gouv.sn



+221 33 826 40 35